

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an ..... 8  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

St-Nazaire, Pont-Château, Redon et Rennes.

Ces billets peuvent être prolongés trois fois d'une période de 10 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 o/o du prix primitif.

Le voyageur partant d'un point quelconque des réseaux de l'Ouest et d'Orléans pour aller rejoindre cet itinéraire, peut obtenir, sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, en même temps que son billet d'excursion, un billet de parcours complémentaire comportant une réduction de 40 o/o, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres ou payant comme pour 150 kilomètres.

La même réduction lui est accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point des deux réseaux qu'il a choisi.

Le Directeur-gérant : E. HUBY.

## Comptoir Immobilier

DE RUEIL & NANTERRE

### VIDANGE A VAPEUR

de Seine et Seine-et-Oise  
Société en commandite par Actions  
au Capital de 500,000 fr.

Divisé en 5,000 actions de 100 francs.

Siège Social : RUEIL (S.-&O.)

### ÉMISSION PUBLIQUE

de 4,500 actions de 100 francs chacune  
PAYABLES SAVOIR :

35 fr. en souscrivant ;  
15 fr. lors de la répartition des titres ;  
50 fr. suivant décision à intervenir entre les actionnaires.

100 fr.

Ces actions donneront droit à un intérêt annuel de 5 o/o et au 5/1000 des bénéfices nets.

La Société fait suite à la maison Balay dont elle possède la clientèle et le matériel. La clientèle est déjà établie dans les villes et communes de Rueil, Châtou, Nanterre, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, La Garenne-Bezons, Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte, Poissy, Conflans, Saint-Germain, Croissy, Herblay, Villeneuve, Bougival, Marly-le-Roi, Louveciennes, La Celle-Saint-Cloud, représentant une population de 400,000 habitants, augmentée très considérablement par les Parisiens venant en villégiature, dans toutes ces communes pendant l'été.

L'affaire a rapporté jusqu'à 23 o/o. Les actions peuvent espérer au bas mot, 15 o/o nets d'impôt.

Le produit de l'émission doit servir, à doubler le matériel, à l'achat de bateaux transportant au loin la vidange, sur les terres, en culture, le long de la Seine, et à la construction en dehors de Rueil d'un hangar pour remiser tout le matériel.

On souscrit dès maintenant à Rueil et Nanterre : Au Comptoir Immobilier, à la sortie des Gares.

**ON DEMANDE** des représentants sérieux visitant la culture pour la vente des Engrais chimiques de toutes sortes et matières premières. Dosages garantis. — Bonnes conditions. — Prix doux. — S'adresser à la Société des Engrais chimiques du Petit Bray. Direction: 127, r. de Turmeau, Paris.

**PRÊTS** sur signature, à toutes personnes solvables. — Discretion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert, Paris.

**Prime à nos Lecteurs**  
Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos nombreux lecteurs, et à titre absolument gratuit, à partir de ce jour, un abonnement de trois mois au journal *L'Alimentation universelle et l'Agriculture internationale*, seul journal de ce genre existant dans le monde entier.

## G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1895  
TRAVAUX DE PRÉCISION  
Pièces de tours sur bois et sur tous métaux  
Travail à Façon

USINE A VAPEUR  
Installation, neuf et entretien d'usines  
en tous genres  
Bicyclettes et Tandems sur commande  
Location  
Réparation de Machines en tous genres  
7, Rue du Chemin-de-Fer, 7  
NANTERRE (Seine)

## ASSURANCES

Assurance-Vie, à partir de 0.75 c. par mois pour mille fr. au décès.

Assurance-Incendie, tarifs et conditions exceptionnelles.

Conditions d'assurances aux Compagnies de première sécurité. Meilleur marché que n'importe où.

Assurance-Accident, tarifs et conditions exceptionnelles.

Assurance-Grêle, et autres fléaux, tarifs et conditions exceptionnelles.

Ecrire pour tous renseignements gratuits au Directeur du Bureau Central du Commerce, à la Bourse du Commerce de Paris. — Un agent passera à domicile

**Guerre à l'Anémie!**  
**FER GAFFARD**  
(Poudre de Fer sucré soluble)  
**LE ROI DES FERRUGINEUX**  
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX: 2'50 le Flacon  
DÉPOSÉ: PHARMACIE CENTRALE, 132-134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

**VEAUX**  
Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissement que la **Créméine**, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. La **Créméine** sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulains, cette farine est hors concours aux expositions et honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles, ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers. Exiger la **Créméine ROQUES**, du Mans, et se méfier des imitations et contrefaçons.

**Bachelet père**  
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
76, Rue du Chemin-de-Fer  
NANTERRE

**VINS NATURELS.** — Les personnes qui croient ne pas pouvoir se procurer du bon vin à Nanterre, sont dans l'erreur, pour ma part, je peux leur assurer que tous les vins que je vends au n° 5 de la rue du Chemin-de-Fer, au litre et en fûts, sont de provenance directe des propriétaires, et, par conséquent naturels. Il s'en trouve pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis 45 fr. la pièce jusqu'aux prix les plus élevés, les meilleurs crus de Carthage, Bordeaux, Bourgogne et du Midi. Le grand succès qu'obtient ma maison vient de ce qu'elle livre toujours les mêmes vins. — Garrette, 5, rue du Chemin-de-Fer.

**A LOUER**  
Boulevard de la Seine, 8  
à l'angle de la rue de Bezons  
**A NANTERRE**  
et à deux minutes de la Gare  
VUE SPLENDIDE  
BEAUX PETITS  
APPARTEMENTS  
et logements  
EAU & GAZ

**SCULPTURE SUR PIERRE, BOIS, MARBRE**  
Modelage, Dessin, Ornementation  
**H. BLAMPAIN FILS**  
SCULPTEUR  
NANTERRE — 3, Avenue de la République, 3 — NANTERRE  
PLAFONDS ET CORNICHES EN STAFF  
Décorations d'intérieur, Cartons, Pierre et Plâtre  
MODÈLES POUR LA FONTE ET LE BRONZE

**FER BRAVAIS**  
TONIQUE ET RECONSTITUANT  
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque.  
**USINE A GAZ DE RUEIL**  
PRIS DU COKE  
Pris à l'usine Rendu en cave  
N° 0 ..... 1 fr. 40 1 fr. 50 Livraison à domicile  
N° 1 ..... 1 fr. 30 1 fr. 40 dans les 24 heures  
N° 2 ..... 1 fr. 20 1 fr. 30 de la commande  
Grésillon .... 1 fr. 00 1 fr. 10  
Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes.  
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.  
Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie  
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.  
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

**IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE**  
**Edmond HUBY**  
36, RUE DE SAINT-GERMAIN, A NANTERRE  
fondée en 1869  
SUCCURSALE  
22, Rue de Maurepas, à RUEIL (S.-et-O.)  
BILLETTS DE DÉCES  
en une heure  
Depuis 5 francs le cent  
BILLETTS DE MARIAGE  
PAPIER ANGLAIS  
Depuis 5 fr. le cent  
Cartes de Visite, de Bal, de Menus et de Naisances  
CARTES DE COMMERCE  
EN TOUTS GENRES  
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES  
et de Travaux pour la Publicité  
JOURNAUX, BROCHURES, STATUTS  
Compte-Rendus, Prospectus  
PRIX-COURANTS, Programmes, CIRCULAIRES  
FACTURES, REGISTRES, TÊTES DE LETTRES  
ENVELOPPES  
LIVRES A SOUDES, MANDATS  
Travaux de luxe en noir et couleurs

**RELIURE & BROCHURE**  
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS  
Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Rueil.

## TRIBUNE LIBRE

A cette même place, dans le numéro du 18 juillet, paraissaient diverses lettres mettant en cause deux correspondants du journal à tout faire de Neuilly.

Ces deux personnes m'informent aujourd'hui qu'un inconnu, entourant l'article en question au crayon bleu ou rouge, a envoyé à leurs ci els où collègues, le dit numéro dans l'intention, disent-ils, « de leur nuire dans leur vie privée ».

Ils tiennent, ajoutent-ils, à m'avertir « de l'acte de lâcheté anonyme inqualifiable dont ils sont l'objet, espérant que je saurai qualifier comme elle le mérite la conduite des tristes sires qui n'ont su trouver d'autres armes pour les combattre ».

J'ai tenu à reproduire les termes mêmes de la protestation indignée des deux personnes visées. Je m'y associe pleinement, sans restriction, en affirmant qu'aucun de nous, au Journal de Nanterre, n'a pareil acte à se reprocher.

Nous ne pouvons empêcher, malheureusement, que les acheteurs de notre journal, acheteurs que nous ignorons, fassent de la feuille tel usage qui leur convient, aussi mauvais soit-il.

J'ai tenu à ajouter, qu'au moment, où de mon côté, j'ai été de la part de la feuille à tout faire, l'objet d'une immonde dénonciation et de menaces stupides (dénonciation et menaces dont le polisson qui en est l'auteur a jugé prudent de ne pas se faire connaître) qu'à ce moment aucun des collaborateurs de la dite feuille n'a cru devoir protester. Tant pis pour eux.

Je constate, voilà tout, et je répète ce que j'ai dit bien des fois, qu'ici dans nos polémiques on trouvera toujours une grande fermeté et une parfaite loyauté. Nos adversaires ne peuvent en dire autant.

E. CARPENTIER.

## RÉCOMPENSES MÉRITÉES

En lisant les palmarès des Ecoles spéciales de Paris, nous avons remarqué les noms suivants, appartenant à d'honorables familles de Nanterre, nous nous empressons de les faire connaître à nos lecteurs.  
M. Moïse, de l'Ecole centrale, vient d'être reçu ingénieur des Arts-et-Manufactures.  
Au collège Chaptal, parmi les élèves le plus souvent couronnés, nous avons remarqué en 7<sup>e</sup> année, le nom de M. Hennape, André.  
Au petit collège Chaptal, en 1<sup>re</sup> année le nom du jeune Oswald, sortant de l'école de Nanterre l'année dernière et qui a remporté le prix d'excellence.  
Toutes nos félicitations à nos jeunes compatriotes.

## MAIRIE DE NANTERRE

**AVIS**  
Dans le cas où une fuite d'eau se déclare, soit sur la voie publique, soit dans l'intérieur des habitations, il y a lieu de prévenir immédiatement et directement M. Mandron, fontainier, rue du Chemin-de-Fer, 44.

## Légs Jean-Baptiste Lemaître

Conformément aux clauses du testament de Jean-Baptiste Lemaître, l'Assemblée désignée par ce testament a nommé dans une réunion spéciale, les trois personnes suivantes pour recevoir la rente mensuelle de 20 fr. à partir du 1<sup>er</sup> juillet :  
M. Raffestin.  
Mmes Vve Royer et Lépine.

## LA DISTRIBUTION DES PRIX

### Ecole Maternelle

Cet après-midi, des plus chargés, à d'abord commencé par la distribution des prix aux élèves de l'école maternelle, dirigée par Mme Jouanneau, dans le local de cette école, très artistement décoré pour cette solennité.  
Impossible de décrire la joie manifestée par nos jeunes bambins lors de la distribution qui fut faite de jouets aux plus petits et de prix aux plus grands.  
Les prix d'honneur et d'excellence ont été gagnés par :  
Pour les garçons :  
CHAPOTON, Maurice.  
PEYTHIEU, Maurice.  
RINEK, Pierre.

Pour les filles :  
DAUBIN, Louise.  
CHENNEBAULT, Fernande.  
GUERIN, Germaine.

**Ecole des filles**  
A 2 h. 1/2, a commencé la distribution des prix aux élèves de l'école des filles.  
Après l'ouverture, morceau de piano très enlevé exécuté avec un frottement remarquable par Mme Oswald, si avantageusement connue à Nanterre, M. Hennape prononce les quelques paroles qui suivent :  
Mesdemoiselles,  
Mesdames, Messieurs,  
Je suis heureux de venir, au nom de M. le Préfet de la Seine, vous féliciter pour les succès obtenus au certificat d'Etudes.  
Sur onze qui ont été présentées toutes ont été reçues dont cinq avec les félicitations du jury.  
Au concours de chant entre les Ecoles des cantons de Courbevoie, Asnières et de Puteaux, l'Ecole a obtenu le 2<sup>e</sup> prix de lecture à vue et le 2<sup>e</sup> prix d'exécution.  
Nous comptons cette année 202 élèves inscrites dont 167 présentes, les autres étant entrées en apprentissage dans le courant de l'année.  
A la rentrée nous espérons que vous serez plus nombreuses encore.  
La commune ne négligera rien pour cela. Elle prêter une oreille attentive à toutes les améliorations qui pourront être proposées dans le but de pousser à votre instruction et de vous préparer à faire plus tard de bons ménagères et de bonnes mères de famille, aimant leur intérieur.  
Les exercices de couture et de coupe ont été suivis avec beaucoup d'intérêt, nous en sommes satisfaits.  
La classe de garde a rendu également des services : 40 enfants en moyenne y ont suivi la classe.  
Pour créer un peu d'émulation, nous avons cette année organisé les promenades scolaires : 36 des plus méritantes ont profité de cette innovation.  
Nous espérons qu'à la rentrée prochaine, un plus grand nombre d'élèves, par leur travail, par leur assiduité, seront à même d'en profiter, surtout si les mères de famille veulent bien envoyer aussi régulièrement et aussi exactement que possible, leurs enfants à l'école.  
J'ai constaté à plusieurs reprises que beaucoup arrivaient parfois aux écoles, après l'entrée des classes. Il s'en suit pour les professeurs comme pour les élèves studieuses, un temps perdu de la faute des retardataires, de même que ces dernières sont privées d'une partie des leçons.  
Nous espérons que notre appel, sera entendu et que dans l'intérêt de l'école tout entière, il sera tenu compte du desiderata de la Directrice dont je suis ici l'interprète.  
Je ne veux pas retarder plus longtemps le plaisir de voir couronner nos lauréates, mais avant de terminer, j'ai le devoir, au nom de la commune, de remercier les Institutrices et notamment Mlle la Directrice, du zèle, du dévouement qu'elles n'ont cessé d'apporter dans leurs fonctions.  
Grâce à vous, Mesdemoiselles, l'Ecole des filles à maintenu sa vieille et bonne renommée. Recevez nos félicitations !...

La fin de ce petit discours est couverte par de nombreux applaudissements.

Un délicieux chœur : *Les Adieux à Venise* est fort bien exécuté par les jeunes filles, sous la direction de M. Carlier.  
Ensuite a lieu la proclamation des lauréates du cours élémentaires.  
Un autre chœur, dirigé, cette fois par Mlle Delimoges se fait entendre, ce chant, que nous aussi avons appris, il y a déjà pas mal d'années, nous fait faire un long retour en arrière et nous ne pouvons nous empêcher de fredonner avec les jeunes chanteuses.

C'est lui, le voici le dimanche, Avec le mois de mai nouveau, L'alandier met sa robe blanche, Le feu du ciel, azure l'eau.

Après la proclamation des lauréates du cours moyen, nous entendons un nouveau chœur : *Naples*, très bien rendu malgré les difficultés de la mesure.

La proclamation des lauréates du cours supérieur, la distribution des certificats d'études, des livrets de Caisse d'épargne et des prix aux élèves des cours d'adultes donnent lieu à des applaudissements sans fin.

M. Hennape, en quelque chaleureuses paroles, remercie Mme Oswald, de la gracieuseté qu'elle a mise à mettre son talent de pianiste à la disposition de la municipalité pour embellir cette charmante solennité.

Il remercie également M. Blocquaux, conseiller municipal, pour la bonne volonté avec laquelle il a remplacé M. Bidron, secrétaire de la mairie, empêché par un fort enrouement, d'énoncer la proclamation du palmarès.

Après l'audition du *Chant du Départ*, chœur imposé pour le concours de chant, enlevé avec beaucoup de verve par nos charmantes chanteuses, le public quitte la place pour laisser les petits garçons qui attendaient leur tour avec impatience, venir chercher la juste récompense de leurs travaux pendant l'année scolaire.

### Ecole des garçons

Madame Oswald ouvre la séance avec une brillante fantaisie sur le piano exécutée avec une virtuosité remarquable.

Aussitôt après M. Hennape, prononce les paroles suivantes qui sont soulignées par les braves de la nombreuse assistance.

Jeunes gens,  
Mesdames, Messieurs,  
C'est avec plaisir que, délégué par M. le Préfet de la Seine, je préside votre distribution des prix. J'ai à me rendre ainsi compte de vos résultats obtenus dans le cours de l'année et apprécier de la sorte, si les sacrifices que la commune s'impose pour votre éducation, sont compensés par une somme de travail dont vous serez les premiers à pro-

fier, mais dont nous l'espérons, vous saurez faire bénéficier le pays lorsque vous quitterez les bancs de cette école.

#### Cours spéciaux

L'organisation des Cours spéciaux nous a donné d'excellents résultats. 84 élèves ont été inscrits sur la demande de leurs parents, dont 22 pour les cours d'anglais et d'allemand.

Ces cours de langues sont très utiles pour les jeunes gens qui se préparent à suivre les cours des Lycées et Collèges de Paris, aux Ecoles supérieures ou qui se destinent au commerce.

#### Cours d'adultes

Le cours d'adultes a duré les 4 grands mois d'hiver et a été suivi par 37 jeunes gens; mais nous devons reconnaître que l'assiduité, condition indispensable des progrès, comme toujours, a laissé à désirer. Toutefois quelques élèves ont été persévérants et méritent un témoignage de satisfaction.

Des efforts ont été faits par notre dévoué Directeur, pour rendre ces cours plus variés, plus modernes, plus attrayants.

#### Classe de garde

La classe de garde, absolument gratuite, à la disposition des familles qui ne sont pas chez elles de 4 à 6 heures pour y recevoir leurs enfants, a reçu d'une façon continue, jusqu'à 80 élèves.

#### Cantine scolaire

La cantine scolaire a fonctionné pendant 103 jours de l'hiver et a été fréquentée par un nombre considérable d'enfants auxquels 957 portions ont été distribuées.

C'est un réel service rendu aux familles et nous espérons, étant donné le grand nombre d'enfants, pouvoir rendre cette cantine permanente.

#### Certificat d'études

A en juger par le nombre de certificats d'Etudes, nous constatons que l'école est en bonne voie. En effet, sur 28 élèves présentés par M. le Directeur de l'école, tous les 28 ont été reçus, la plupart avec de brillantes notes et je féliciterai particulièrement l'un d'eux, le jeune Walter, qui a été reçu le 1<sup>er</sup> du canton.

J'ai à constater en outre que sept élèves ont été reçus aux premiers examens des écoles primaires supérieures de Paris et ce qui ne nuit pas, l'école a obtenu un 2<sup>e</sup> prix de chant au concours de Courbevoie.

Ce sont là des succès auxquels nous venons applaudir et dans nos félicitations nous n'oublions pas que c'est aux efforts incessants du personnel, professeurs et notamment de votre zèle, dévoué et infatigable Directeur, que nous le devons.

Qu'ils reçoivent nos remerciements sincères, car c'est à eux que par suite des succès et de la bonne renommée de l'école, nous devons de voir s'accroître le nombre des élèves. En effet on a compté cette année 349 inscriptions dont 78 nouvelles et il y a 317 élèves présents.

Cet accroissement a nécessité la création d'une 6<sup>e</sup> classe et malgré cela les classes restent insuffisantes et trop chargées.

Des sacrifices nouveaux s'imposent et votre municipalité républicaine qui, après avoir constaté le mauvais état de votre mobilier scolaire l'a renouvelé presque entièrement et vous a donné une installation confortable, étudie maintenant avec soin, la création de Groupes nouveaux à établir aux extrémités de la commune et en dotera certainement le pays, si comme elle l'espère, le Conseil général et l'Etat, lui viennent fortement en aide.

En résumé l'année scolaire a été bonne. Toutefois il y a une lacune que nous voudrions voir combler.

Nous voudrions qu'une Institution nouvelle se rattachât à l'école et c'est également le vœu de l'administration supérieure, nous voulons parler d'une société amicale des anciens élèves de l'école de Nanterre.

Avant le service militaire, les anciens élèves n'abandonneraient pas encore définitivement le chemin de l'école.

A certains jours, un ou deux par mois, ils reviendraient pour s'y retrouver mais dans d'autres conditions bien plus agréables.

Les retrouvailles auprès de leur anciens maîtres, de leur Directeur, de bons avis, de bonnes directions, l'aide au besoin. Ce serait un patronage joignant l'utile à l'agréable, des conférences variées, des jeux, des promenades, des excursions aux jours libres, feraient partie du programme et si la partie littéraire y trouvait sa place, la partie musicale n'y serait pas oubliée, c'est de là que partirait la pépinière future de la musique municipale.

La Société ainsi établie avec un comité de patronage dévoué à l'œuvre, ne pourrait manquer d'atteindre le but que nous désirons.

rons, développer les liens d'amitié, être utile et agréable à la jeunesse en exerçant sur elle une action morale et éducative, et en l'entretenant dans la foi patriotique, pour en faire de dignes citoyens.

Nous faisons donc appel aux amis de l'instruction et nous espérons qu'ils voudront bien nous seconder pour réaliser cette œuvre si moralisatrice!

La fin de cette chaleureuse allocution est couverte d'applaudissements unanimes et infiniment répétés.

Les jeunes gens chantent alors le chœur des *Volontaires*, de Métra, si bien arrangé par Laurent de Rillé, et tout le monde remarque la justesse des voix et l'énergie que déploient nos jeunes chanteurs, il y a là l'étoffe de quelque chose et on sent qu'il est malheureux que ces jeunes gens qui sont parait-il, du moins, beaucoup d'entre eux, assez fort sur le solège, ne trouvent pas à cultiver cette branche des beaux-arts, après la sortie de l'école.

Il ne faut pas les laisser s'égarer, et s'il n'y a pas moyen de fonder une musique, organisons tout au moins un bon choral pouvant, plus tard, lorsqu'il sera très nombreux, se doubler et organiser une section instrumentale.

Après le palmarès des prix des 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes, les tous jeunes petits garçons nous font entendre un charmant chœur qui a été très goûté de tous les auditeurs par sa charmante simplicité.

Proclamation des prix des 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classes puis audition du chœur : *Naples*, le même qui a été chanté par les jeunes filles, exécuté, à leur tour, par les jeunes gens.

Ensuite lecture des lauréats de la 1<sup>re</sup> classe, et les jeunes gens entonnent avec ensemble et avec beaucoup de sûreté le *Chœur des soldats*, de Faust, M. Giraud, le sympathique Directeur de l'école, les conduit avec vigueur et sa mesure énergique dans les *tutti*, et parfaitement adoucie dans les *piano*, nous montre à quel point de perfection sont arrivés nos jeunes garçons, il nous semble que l'adjonction seulement de quelques voix un peu plus fortes ferait un ensemble absolument parfait et digne d'être entendu par un public de dilettantes.

Ce morceau est salué d'applaudissements répétés et l'on continue par la lecture des résultats des cours spéciaux.

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

M. Hennape, remercie encore une fois Mme Oswald pour le concours de son brillant talent et après l'audition de la *Marseillaise*, écoutée debout et dans le plus respectueux silence par tous les assistants, l'assemblée s'écoule en se disant, au revoir, à l'année prochaine!

chemin de Courbevoie. Il a été transporté d'urgence à Laennec où il est mort peu après.

#### Bracelet trouvé

Un bracelet en argent a été trouvé mercredi dernier, près de la poste, par un gendarme de Nanterre.

Le réclamer à la gendarmerie.

#### Pénible Accident

Une dame Gloux, a été renversée hier, samedi, route de Paris, près la place de la Boule, par un bicycliste.

Cette dame à une fracture au bras et des contusions à la tête.

#### Encore Gélén

Mardi, le fameux Gélén, a été arrêté par le brigadier de gendarmerie de Nanterre qui avait un mandat d'amener contre lui, au moment où il se cachait sous une table, chez un marchand de vins, de la place du Rond-Point-des-Bergères.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Nous apprenons que le pourvoi en cassation de Félix Bruyère, condamné à mort au mois de juillet dernier par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être rejeté par la Cour Suprême.

D'autre part, nous savons que le président de la Cour d'Assises et l'avocat général qui siégeaient dans son affaire, ont fait un rapport favorable au condamné, rapport qui sera d'un grand poids auprès de la Commission des Grâces qui accueillera certainement le recours signifié par Bruyère.

Enfin un grand nombre d'habitants de Nanterre, connaissant l'honorabilité de la famille du condamné ont également signé une pétition demandant sa grâce, pétition qui sera adressée au chef de l'Etat.

Sur la proposition de M. Leclerc, trésorier, on décide que les réunions auront lieu à l'avenir, le deuxième mardi de chaque mois, à 9 h. 1/2 très précises.

Après le vote de certaines dépenses d'impressions le Comité décide de publier les comptes rendus de ses séances dans les journaux ayant adhéré au Syndicat.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire,

E. HUBY.

#### ECOLE COMMUNALE DES GARÇONS

##### 1<sup>re</sup> CLASSE

Cours supérieur. — Division unique  
Professeur: M. CARLIER

Prix d'honneur décerné à l'élève qui a obtenu la première place dans le classement général de l'année et qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son travail et son application soutenue;

Melleux Robert, prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Prix d'excellence partagé entre les élèves Peyrussan Maurice, et Walter Paul;

Peyrussan Maurice, prix d'excellence offert par M. Hennape, maire de Nanterre, livret de 10 fr. offert par la Caisse des Ecoles.

Walther Paul, prix d'excellence offert par M. Rotty, adjoint au Maire, livret de 20 fr. offert par la Caisse des Ecoles. (Cet élève, par l'ensemble de ses notes, a été reçu le premier du canton à l'examen du certificat d'études.)

Combes André, prix offert par le Conseil municipal de Nanterre, livret de 5 fr. offert par la Caisse des Ecoles; Lainé Charles, prix offert par M. Féron, conseiller général, livret de 5 fr. offert par la Caisse des Ecoles; Villevaudet Jules, prix offert par le Préfet de la Seine au nom du Conseil général, livret de 5 fr. par la Caisse des Ecoles; Ruffetard Lucien, prix offert par le Comité de la Caisse des Ecoles, livret de 5 fr. offert par M. Nézet, adjoint au maire; Mothé Julien, Maignan Louis, Couvlier Louis, prix offert par le Comité de la Caisse des Ecoles; Oswald Maurice, livret de 10 fr. offert par la Caisse des Ecoles; Lestret Maurice, Pinoteau Edouard, prix offert par la Caisse des Ecoles; Demange Edouard, prix offert par le Comité de la Bibliothèque populaire; Nicod Louis, prix offert par la Caisse des Ecoles; Thorey Eugène, prix offert par M. Brunswick; Levadour Maurice, Hinaut René, Meleux Louis, Mantel Maurice, prix offert par le Préfet de la Seine au nom du Conseil général; Pirouelle Gaston, Duval Gaston, Cousin Lucien, Pujos Pierre, Crignon Victor, Mathé Georges, Cretaine Léon, Lemaire Raoul, prix offert par le Comité de la Bibliothèque populaire; Descartes Ernest, Emelin Albert, Reeves Francis, Pilliet André, prix offert par le Comité de la Bibliothèque populaire; Goublot André, Esnault Clément, Bédou André.

Elèves ayant fréquenté l'école que quelque temps et n'ayant pu prendre rang dans le classement général de l'année:

D'Hennin Charles, qui s'est distingué par son travail et sa bonne conduite, a mérité une récompense; Froiture Gaston.

COURS D'ADULTES

Prix décernés aux deux élèves qui par leur assiduité, leur travail et leurs progrès se sont le plus distingués;

Gagé, 1<sup>er</sup> prix offert par M. le Préfet au nom du Conseil général; Giroust, 2<sup>e</sup> prix.

Cours spéciaux de Langues vivantes

Première année d'Anglais: 1<sup>er</sup> prix, Walther Paul; 2<sup>e</sup> prix, Hinaut René. (Ces deux élèves ont obtenus des progrès remarquables.)

Première année d'Allemand: 1<sup>er</sup> prix, Oswald Maurice; 2<sup>e</sup> prix, Mantel Maurice.

Concours généraux

L'Ecole a pris part au Concours de chant entre les écoles des cantons d'Asnières, Puteaux et Courbevoie et a remporté un 2<sup>e</sup> prix de lecture à vue.

Concours pour les Ecoles primaires supérieures de la Ville de Paris

Six élèves ont été définitivement admis: Combes André, D'Hennin Charles, Lainé Charles, Maignan Louis, Melleux Robert, Peyrussan Maurice.

Examen du Certificat d'études primaires pour la session de juillet 1897

Vingt-huit élèves ont été présentés et vingt-huit ont été reçus.

Voici l'ordre de mérite: Walther, reçu premier du canton de Puteaux; Peyrussan,

Oswald, Villevaudet, Pinoteau, Mantel, Crignon, Nicod, Lestret, Filgrain, Demange, Reeves, Thomet, Mathé, Froiture, Couvlier, Pirouelle, Duval, Esnault, Pecqueur, Meleux, Lemaire, Goublot, Descartes, Cretaine, Blondeau, Exmelin, Pilliet.

##### 2<sup>e</sup> CLASSE

Cours moyen. — Première Division  
Professeur: M. J. LAMBERT

Prix d'honneur décerné à l'élève qui a obtenu les meilleures notes de l'année et qui s'est distingué par son travail et sa bonne conduite; Delaunay Paul.

Prix d'excellence décerné à l'élève qui s'est le plus distingué par son application, sa bonne tenue et son travail: Nestler Jean, offert par la Caisse des Ecoles.

Combes Georges, Pizot Camille, livret de 5 fr. offert par une anonyme; Pecqueur Maurice, Pilgrain Henri, prix offert par M. le Préfet de la Seine au nom du Conseil général; Perrusson Albert, prix offert par la Caisse des Ecoles; Malaspina Paul, Melot Charles, Duval Henri, prix offert par la Caisse des Ecoles; Lancelot Louis, Champy Francis, Visage Albert, livret de 5 fr. par une anonyme; Dumont Albert, Teysier Jacques, Pasquier Lucien, Blondeau Albert, Mousard Charles, Delahaye Charles, prix offert par la Caisse des Ecoles; Bouvet Henri, Knoderer Henri, Pierret Roger, Nonville Lucien, Fumard Adolphe, Douay Marius, prix offert par la Caisse des Ecoles; Renaud Georges, Ruffetard Léon, Rapin Fernand.

3<sup>e</sup> CLASSE

Cours moyen. — Deuxième division  
Professeur: M. L. FRÉMONT

Première section

Prix d'honneur décerné à l'élève Oger Hubert, qui s'est le plus distingué pendant l'année scolaire par son travail et sa conduite.

Prix d'excellence, offert par la Caisse des Ecoles, à l'élève Berger Georges qui a obtenu les meilleures places dans les compositions et les succès quotidiens.

Villette Jean, Thomas Léon, Felder Henri, Margaron Paul, Baudart Maurice, Locher André, Chaulier Henri, Poursac Léonce, Darque Edmond, Combes Lucien, Berteau Lucien, Pilliet Charles, livret de 5 francs offert par la Caisse des Ecoles; Heimann Robert, Favre Robert, Pierret Emile, Guénaut Marc, Dupont Henri, Chalier Louis, Duval Marcel, Visbecq Gaston, Schleich Auguste, Bruyère Léon, Lapette Maurice, Hurcet René, Jarry Georges, Tano Charles, Picton Samuel, Joubert Alphonse.

Récompense spéciale à l'élève Paul Carpentier qui, malade, n'a pu prendre part aux compositions de fin d'année.

Deuxième section

Prix d'excellence décerné à l'élève Jambu Alexandre, qui a obtenu dans cette division les meilleures places dans les compositions, livret de 5 francs offert par la Caisse des Ecoles.

Lacaze Marius, Raimin Marcel, Lacaille Paul, Guérin Robert, Dulauroy Maurice, Mantel Camille, Delahaye Henri, Fleury André, Remaud Julien, Weber René, Foucher Louis, Chaffraux Georges, Lougnot Maxime, Marche Antoine, Réquille Georges, Delahaye Eugène, Dubois Edouard, Domain Albert, Epineau Gustave, Leroy Louis, Taitard Léon, Hautmont Auguste, Lacroix Eugène.

4<sup>e</sup> CLASSE

Cours moyen. — Troisième division  
Professeur: M. ALLEAUME

Première Section

Prix d'honneur, décerné à l'élève Basille Gaston qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son travail et son application.

Prix d'excellence décerné à l'élève Daubin Marcel, offert par la Caisse des Ecoles.

Royer Léon, Bey Auguste, Baril Georges, Pétavy Gaston, Lancelot Charles, Duval Louis, Dupont Georges, Glachant Gaston, Stora Henri, Jeannet Georges, Lacroix Eugène, de Cherancé Fernand, Richard Maurice, D'Agostino Gaston, Stip Gabriel, Marin Clément, Trévalin Eugène, Bucaille Henri, Seigneur Alphonse, Flament Adolphe, Sainther Henri, Viltard Maurice, Denoual Auguste.

Deuxième Section

Prix d'excellence décerné à l'élève Schwartz Henri, qui s'est le plus distingué par son travail et a obtenu les premières places dans les compositions de l'année, offert par la Caisse des Ecoles.

Nézet Eugène, Rotty Gaston, Houchard Jacques, Gutperle André, Lesommier Eu-

gène, Sougis Henri, offert par la Caisse des Ecoles; Descartes Maurice, Le Goff Georges, Laborde Eugène, Geng Jean, Forestier René, Peyret Lucien, Richard Georges, Gerbaut Gustave, Pêcheur René, Aviet Henri, Duval Albert, Dodel René, Cayron Georges, Millaret Jean, Ravenet Pierre, prix offert par la Caisse des Ecoles; Galupa Emilien, Guillot Edouard, Doublet Georges, Vaudin Emile, Dupiers Marcel.

5<sup>e</sup> CLASSE

Cours élémentaire. — Première division  
Professeur: M. L. GIRAULT

Prix d'honneur décerné à l'élève Nestler Frédéric, qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite, son travail et son application soutenue.

Prix d'excellence décerné à l'élève Schwarz Marcel, qui s'est le plus distingué par son travail et a le plus réussi dans ses compositions.